



Élection du 1^{er} au 8 décembre 2022
Profession de foi de l'intersyndicale
CGT FERC Sup et SUD Éducation-Solidaires



La loi "d'autonomie" des universités, dans un contexte d'austérité budgétaire, a accéléré la dégradation des conditions de travail des personnels, des étudiant·es et des usager·es.

Ce processus, initié par des gouvernants de droite en 2007, s'inscrit dans une logique de désengagement de l'État et d'alignement sur le secteur privé. Renforcé par la loi de "transformation de la fonction publique" de 2019 (entendre "**destruction de la fonction publique**"), il contribue à creuser les inégalités entre les universités, voire entre les UFR.

Les conséquences directes sont visibles à l'Université de Caen : **dégradation des conditions de travail** dans tous les secteurs, tendance lourde à la contractualisation dans la politique d'embauche, précarisation toujours plus importante, manque criant de postes de titulaires, faiblesse des salaires, nouvelles formes de "*management*"... Conséquences : le mal-être au travail augmente pour toutes les catégories professionnelles.

C'est dans ce contexte que **la CGT FERC Sup et SUD Éducation-Solidaires** renouvellent leur candidature commune aux élections des instances représentatives du personnel, le Comité Social d'Administration (CSA), afin de porter des revendications centrées sur l'amélioration des conditions du travail de l'ensemble des personnels et des usager·es de l'Université de Caen. Cette liste d'union est **le résultat de plusieurs années d'alliance entre nos deux organisations** qui ont porté de nombreuses revendications au sein du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, Sécurité et Condition de Travail (CHSCT) : dénonciation d'une politique de l'emploi insuffisante par rapport aux besoins, refus de la mise en concurrence des personnels sur la base du régime indemnitaire, lutte contre la souffrance au travail résultant bien souvent d'une organisation délétère du travail, respect d'un fonctionnement démocratique des instances du personnel... Lors du précédent mandat l'intersyndicale CGT FERC Sup - SUD Éducation-Solidaires a été, au CT, l'une des rares organisations non seulement à demander que divers sujets soient portés à l'ordre du jour, mais aussi à formuler des propositions contraires à celles de l'administration, en exigeant leur mise au vote.

À quoi sert le CSA ?

Le Comité Social d'Administration (CSA) est une nouvelle instance consultative issue de la fusion du CT et du CHSCT, instaurée par la loi de transformation de la fonction publique de 2019. Le CSA traitera des questions relatives au fonctionnement des services, aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines, aux lignes directrices de gestion, à la mobilité, aux politiques d'égalité professionnelles et de lutte contre les discriminations, aux politiques indemnitaires, aux politiques d'action sociale et de protection sociale, à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène et à la sécurité des agent·es dans leur travail.

Nous constatons avec regret que le CSA représente **un recul sur le plan démocratique** (comme le CSE instauré précédemment dans le secteur privé) puisque ce conseil pourrait potentiellement moins se réunir que par le passé ; la charge de travail sera d'ailleurs plus conséquente pour les représentant·es du fait qu'ils seront désormais moins nombreux/ses. De plus, ce scrutin se déroulera de façon dématérialisée : cette pratique antidémocratique et onéreuse nuit grandement à la représentativité des agent·es.

Les engagements de l'intersyndicale CGT FERC Sup et SUD Éducation-Solidaires

Nous proposons **une liste combative, transparente vis-à-vis de tou-te-s, à l'écoute de toutes les revendications ou sollicitations de nos collègues, et attentive aux besoins des étudiant-es.** Nous rendons systématiquement compte de nos interventions et n'agissons que sous mandat. Ce sont là les exigences d'un syndicalisme authentiquement démocratique et exigeant. C'est dans cet esprit que nous lutterons toujours pour **la défense et l'amélioration des conditions de travail de tou-te-s avec une politique de revalorisation des salaires** et le retour de l'échelle mobile, c'est-à-dire l'indexation des salaires sur le coût de la vie, en s'opposant à l'individualisation des rémunérations qui conduit à une mise en concurrence des personnels entre eux et à une destruction du collectif de travail, en luttant contre toutes les formes de discriminations (sociales, sexistes, racistes, validistes...), en garantissant à tou-te-s les bachelier-es l'accès à l'enseignement supérieur avec **l'abrogation de Parcoursup** et sa logique de sélection sociale, et en refusant systématiquement les logiques managériales qui veulent transformer l'université française en un lieu productif et rentable. C'est pourquoi nous continuerons de **nous opposer à la fusion des universités normandes** dont la menace est loin d'avoir disparu.

Les représentant-es de l'intersyndicale CGT FERC Sup et SUD Éducation-Solidaires s'engagent donc à **défendre les droits et les intérêts collectifs de tous les personnels, BIATSS et enseignant-es-chercheur-es, titulaires ou non.** Nous porterons ainsi plus particulièrement les revendications suivantes au CSA :

- **Politique d'emploi :**

- le refus de la suppression de postes et de l'accroissement de la précarité du personnel ;
- la **titularisation** de l'ensemble des personnels précaires ;
- le renouvellement systématique lors d'un départ à la retraite.

- **Conditions de travail :**

- le respect de l'égalité au travail et **la lutte contre toutes les formes de discriminations** (sociales, sexistes, racistes, validistes, etc.) ;
- l'opposition à une augmentation continue de la charge de travail des agent-es, à la polyvalence ou mobilité imposée, à la modulation des services ;
- le respect des accords RTT de 2001 et 2002 pour les personnels BIATSS ;
- le refus de recours aux heures supplémentaires, qui servent à compenser des salaires trop faibles et nuisent à la santé des personnels ;
- un avancement égal et accéléré pour l'ensemble du personnel BIATSS, avec une rémunération qui ne repose pas sur l'arbitraire de l'évaluation de la « performance » ;
- la défense de la transparence et de la collégialité dans les règles de recrutement des enseignant-es chercheur-es ;
- l'amélioration des conditions de travail des doctorant-es (augmentation du nombre et de la durée des financements, équité dans l'accès à l'expérience de l'enseignement, exonération des frais d'inscription) ;
- la mise en place d'un véritable droit à la formation professionnelle avec un budget en conséquence ;
- un accès à l'espace équitable pour tou-te-s : nombre de salles suffisantes pour accueillir l'ensemble des usager-es dans des conditions décentes, restauration universitaire pouvant subvenir au besoin de tou-te-s en qualité et dans des délais raisonnables...
- l'opposition à la généralisation des cours à distance pour les étudiant-es hors CEMU.

Plus largement, l'Intersyndicale CGT FERC Sup et SUD Éducation-Solidaires s'engage à **défendre dans les instances et par des appels à la grève et à la mobilisation un service public démocratique et égalitaire de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.** Cet objectif passe en premier lieu par un plan de titularisation du personnel précaire et par la création de postes de BIATSS et d'enseignant-es chercheur-es titulaires pour répondre aux besoins croissants de l'Université.

**Votez pour la liste de l'Intersyndicale
CGT FERC Sup et SUD Éducation-Solidaires**